



Centre de Suivi Ecologique

REPUBLIQUE DU SENEGAL 775783565

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE

**Direction du Changement Climatique, de la Transition Ecologique et des
Financements Verts**

**PROJET DE MISE EN ŒUVRE DES PRIORITES REGIONALES ET NATIONALES D'ADAPTATION
EN AFRIQUE CENTRALE ET DE L'OUEST (PACO)**

**Termes de référence de l'Appel à micro-projets d'adaptation
aux changements climatiques dans les secteurs des ressources
en eau, de l'agriculture et de la pêche**

Le dossier de cet appel à projets est composé du texte ci-dessous et de l'annexe1 Formulaire de projet qui fait partie intégrale du présent appel.

Date de lancement : 18 août 2025

Date de clôture : 30 septembre 2025

Webinaire d'information : 28 août 2025

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'Afrique subsaharienne est confrontée à de graves difficultés dans le contexte d'un changement climatique mondial qui progresse rapidement. Au Sahel, les températures moyennes devraient augmenter de 3 à 6 degrés d'ici 2100 et les précipitations devraient devenir plus variables. La durée de la saison des pluies va se raccourcir tandis que la variabilité des précipitations devrait augmenter, ce qui entraînera une plus grande incertitude quant aux précipitations dans toute la région. L'allongement des saisons sèches diminue la capacité du sol à absorber l'eau, ce qui, combiné à des tempêtes plus extrêmes, peut entraîner des inondations soudaines et moins d'eau utilisable lorsqu'il pleut.

Les populations de la région dépendent fortement des activités du secteur primaire (agriculture de subsistance, pastoralisme, sylviculture, pêche) pour leurs moyens de subsistance, ce qui les rend directement vulnérables aux changements des régimes climatiques locaux. Au fur et à mesure que le climat change, les écosystèmes naturels et les activités liées aux ressources conçues par l'homme évolueront également, ce qui nécessitera des changements importants dans les interactions humaines avec l'environnement si les communautés veulent survivre.

Au Sénégal, le changement climatique est une menace déjà sensible et plusieurs faits peuvent l'illustrer : Une baisse de la pluviométrie d'environ 300 mm en 30 ans ; Des pluies plus intenses et de plus courtes durées ; Une augmentation de la température d'environ 1,7 °C en 30 ans Etc. Les impacts négatifs sont également multiples : Avancée de la mer ; érosion côtière ; désertification ; réduction des mangroves ; perte de terres arables et de pâturages ; réduction de la disponibilité de l'eau pour l'irrigation, la boisson et autres activités productrices, etc. (Gaye et al, 2015).

Pour réduire les effets induits par le changement climatique les populations et les écosystèmes, le Sénégal a engagé son processus de PNA dès 2015 et a intégré une composante adaptation dans sa Contribution Déterminée au niveau National. Plusieurs actions ont été engagées pour la mise en œuvre des priorités inscrites dans ces deux documents stratégiques pour notre pays.

C'est dans ce cadre que s'inscrit le projet PACO, financé par le **Ministère fédéral allemand de l'Environnement, de l'Action pour le climat, de la Protection de la nature et de la Sécurité nucléaire (BMUKN)** dans le cadre de son **Initiative Internationale sur le Climat (IKI)** et mis en œuvre par le consortium GIZ (lead), Banque Africaine de Développement (BAD), Banque Islamique de Développement (BID), Commission Climat pour la Région du Sahel (CCRS) et Institut Potsdam pour la recherche sur l'impact du climat (PIK).

Objectif du PACO

Le PACO a pour objectif d'appuyer les acteurs des pays bénéficiaires à mettre en œuvre des priorités en matière d'adaptation conformément à leurs Contributions Déterminées au niveau National (CDN) et aux Plans Nationaux d'Adaptation (PNA).

Il s'agira de :

- Soutenir et renforcer la résilience climatique des pays bénéficiaires climatiques et en accord avec les agendas internationaux ;
- Renforcer les cadres nationaux de gouvernance climatique et soutenir les capacités des acteurs clés dans les pays cibles ;
- Accompagner le secteur privé/public dans la mise en œuvre d'actions transformatrices des PNA/CDN pour améliorer la productivité sectorielle résiliente au climat dans les pays cibles ;
- Renforcer la coopération sud-sud pour renforcer la lutte contre le changement climatique.

Afin de soutenir les initiatives contribuant à la lutte contre le changement climatique, le projet PACO, en partenariat avec la Direction du Changement Climatique, de la Transition écologique et des Financements verts et le Centre de Suivi Ecologique, lance un appel à projets à destination des organisations de la société civile, organisations de producteurs, (des organisations non gouvernementales, les associations de développement à but non lucratif et les organisations communautaires de base nationales, associations d'organisations de producteurs).

Objectif de l'appel à projets

L'appel à projets a pour objectif de soutenir des initiatives communautaires contribuant à la lutte contre les changements climatiques et qui permettront de promouvoir des actions intégrées inclusives et novatrices. Il vise par ailleurs à contribuer à la mise en œuvre de la CDN et des PNA des secteurs de l'agriculture, des ressources en eau et de la pêche, à travers le financement d'actions concrètes en matière d'adaptation aux changements climatiques.

ZONES D'INTERVENTION

Toutes les régions du Sénégal sont concernées.

Qui peut soumettre un projet

cet appel est destiné aux

- ONG nationales et locales
- Organisations communautaires de base (OCB)
- Associations de développement
- Groupements d'Intérêt Économique (GIE)
- Organisations de producteurs
- Coopératives
- Petites et moyennes entreprises (PME) du secteur privé

Les organisations candidates doivent :

- Avoir été légalement constituées depuis au moins deux (02) ans

- Disposer d'un siège social au Sénégal avec au moins quatre (04) employés (CDI, CDD, prestataire)
 - Disposer d'un compte bancaire ou mutuelle de crédit au nom de l'organisation
 - Disposer d'une expérience documentée d'au moins deux (02) ans dans l'environnement/changement climatique
 - Avoir réalisé au moins un projet d'une valeur minimale de trente (30) millions FCFA
 - Ne pas faire l'objet de poursuites judiciaires ou condamnations
 - Disposer d'une capacité de cofinancement (minimum 10% du budget total)
- Prise en compte de l'approche genre

CARACTÉRISTIQUES DES PROJETS ELIGIBLES

L'appel vise les projets qui contribuent à l'échelle d'une ou de plusieurs communes à renforcer la résilience des populations locales aux effets néfastes des changements climatiques à travers des actions d'adaptation dans les secteurs de l'agriculture, des ressources en eau et de la pêche.

Exigences des projets

- Alignement sur les priorités PNA/CDN des secteurs ciblés
- Participation communautaire dans conception, mise en œuvre et évaluation
- Prise en compte de l'approche genre et implication des jeunes
- Faisabilité technique et socio-économique
- Durabilité et potentiel de mise à l'échelle
- Association des organisations locales

La durée du projet

La durée de chaque projet ne doit pas dépasser **20 mois**.

Budget

L'octroi de subventions dans le cadre de cet appel à projets est fixé au maximum pour chaque projet à 140 000 euros soit environ 91 000 000 Fcfa

Le projet PACO applique le principe du cofinancement. Un cofinancement en nature et/ou espèces est demandée. (équivalent au moins à 10 % du montant total du projet). Ce cofinancement peut prendre la forme d'une contribution financière directe, d'une mise à disposition de ressources humaines, de locaux ou d'équipements.

PROCESSUS DE SÉLECTION

Le processus de sélection se déroulera en plusieurs étapes :

Phase 1 : Admissibilité (Août 2025)

Vérification administrative des critères d'éligibilité

Phase 2 : Présélection (Septembre 2025)

Évaluation technique aboutissant à la présélection de 10 projets **Critères d'évaluation (100 points) :**

Critère	Points	Détail
Qualité diagnostic et cadre référence	15	Analyse problème, contexte
Pertinence et cohérence PNA/CDN	20	Alignement priorités nationales
Faisabilité technique et socio-économique	15	Réalisme approche proposée
Mécanisme suivi-évaluation	10	Indicateurs, modalités S&E
Durabilité et mise à l'échelle	15	Pérennité, reproductibilité
Gestion des risques	10	Identification, mesures mitigation
Safeguards environnementaux/sociaux	10	Conformité exigences IKI
Cohérence budgétaire	5	Éligibilité dépenses, réalisme

Score minimum présélection : 70/100

Phase 3 : Visites de terrain (Septembre-Octobre 2025)

Évaluation environnementale et analyse des risques sur sites des 10 projets présélectionnés

Phase 4 : Formation porteurs (Octobre 2025)

Formation des porteurs présélectionnés sur :

- Développement propositions adaptation
- Exigences safeguards IKI
- Procédures passation marchés
- Modalités rapportage

Phase 5 : Sélection finale (Novembre 2025)

Phase 5a : Sélection 4 projets généraux

Évaluation approfondie pour retenir 4 projets (tous secteurs) **Score minimum sélection finale : 80/100**

Phase 5b : Sélection 1 projet évaluation d'impact (PIK)

Sélection spécifique par PIK d'1 projet agricole pour évaluation RCT **Critères additionnels RCT :**

- Secteur agricole exclusivement
- Nombre bénéficiaires significatif (minimum 400 ménages)
- Possibilité établissement groupe contrôle
- Acceptation randomisation par bénéficiaires
- Intervention standardisée/rationalisée

- Absence contamination groupe contrôle possible

Phase 6 : Validation finale (Décembre 2025)

Approbation par METE et commissioning party PACO (BMUV)

Phase 7 : Signature accords (Décembre 2025)

Signature des accords de financement avec les 5 bénéficiaires

COMITÉ DE SÉLECTION

Composition

- Représentant DCCTEFV (Président)
- Représentant CSE
- Représentant GIZ
- Représentant PIK
- Représentant BAD,
- Représentant BID
- Représentant CCRS
- Représentant Ministères sectoriels

MODALITÉS DE DÉBOURSEMENT

Un protocole d'accord sera établi à l'acceptation de la proposition de projet et signé entre le CSE et le bénéficiaire

Tranches de versement

- **1ère tranche** : 30% après signature accord
- **2ème tranche** : 50% après rapport mi-parcours et justification 80% tranche précédente
- **3ème tranche** : 20% après rapports finaux approuvés

Conditions de versement

- Respect calendrier activités
- Justification dépenses conformément budget
- Rapports techniques et financiers approuvés par CSE
- Mise en œuvre mesures safeguards

9. SAFEGUARDS ET GESTION DES RISQUES

Exigences IKI

Tous les projets sélectionnés feront l'objet d'une évaluation complète des risques environnementaux et sociaux conforme aux standards IKI.

Mesures obligatoires

- Évaluation d'impact environnemental et social
- Plan de gestion des risques
- Mécanisme de plaintes
- Suivi régulier mise en œuvre safeguards

Mécanismes innovants

- Test du Mécanisme des Avantages de l'Adaptation (ABM) de la BAD sur au moins 1 projet
- Évaluation d'impact rigoureuse (RCT) par PIK sur 1 projet agricole

COMPOSITION DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature à soumettre est composé des éléments suivants :

Documents administratifs

1. Document attestant existence légale du porteur de projet au Sénégal
2. Statuts et règlement intérieur
3. Rapports d'activités 2 dernières années
4. Preuves cofinancement (attestations, promesses)

Proposition technique

6. Proposition détaillée suivant formulaire joint
7. Budget détaillé avec justification cofinancement
8. CV équipe projet
9. Lettres soutien partenaires/bénéficiaires

Modalités de soumission

- **Soumission électronique privilégiée**
- Dossiers organisés en 2 parties : administrative et technique
- Mention obligatoire : "Appel à projets PACO - [Secteur choisi]"
- Envoi à : appelprojets.paco@cse.sn

CALENDRIER DÉTAILLÉ

Phase	Période	Activités
Lancement	18 août 2025	Publication appel à projets
Information	28 août 2025	Webinaire d'information
Soumission	18 août - 30 sept 2025	Dépôt candidatures
Admissibilité	Première semaine octobre 2025	Vérification critères éligibilité

Phase	Période	Activités
Présélection	Deuxième semaine octobre 2025	Évaluation technique, sélection 10 projets
Terrain	Deuxième quinzaine octobre 2025	Visites sites, évaluation risques
Formation	Première quinzaine novembre 2025	Formation porteurs présélectionnés
Sélection	Deuxième quinzaine novembre 2025	Sélection finale 5 projets
Validation	Première quinzaine décembre 2025	Approbation METE/BMUV
Signature	Deuxième quinzaine décembre 2025	Accords de financement

CONTACTS

Point focal CSE : Lissong Diop, tel : +221 78 158 41 70
Point focal DCCTEFV : Thérèse Faye, tel : +221 77 528 09 91
Email : appelprojets.paco@cse.sn

Seules les organisations retenues seront contactées.

Les dossiers de candidatures doivent être adressés à : appelprojets.paco@cse.sn
 ou par courrier physique à l'adresse suivante : **Direction du Changement Climatique, de la Transition Ecologique et des Financement verts, Ministère de l'Environnement et de la Transition écologique, Parc Forestier de Hann x Route des Pères Maristes, BP : 4055 Dakar.**

GLOSSAIRE DES ACRONYMES

BMUKNV : Ministère fédéral allemand de l'Environnement, de l'Action pour le climat, de la Protection de la nature et de la Sûreté nucléaire.

IKI : Initiative Internationale sur le Climat.

PACO : Projet de mise en œuvre des priorités régionales et nationales d'adaptation en Afrique centrale et de l'Ouest.

CSE : Centre de Suivi écologique

DCCTEFV : Direction du Changement Climatique, de la Transition Écologique et des Financements Verts.

CCRS : Commission Climat pour la Région du Sahel.

PIK : Institut Potsdam pour la recherche sur l'impact du climat.

PNA : Plan National d'Adaptation.

CDN : Contribution Déterminée au niveau National

BAD : Banque Africaine de Développement

BID : Banque Islamique de Développement